

NOTE EXPLICATIVE ET DE JUSTIFICATION DU CONTENU DE LA FEUILLE DE ROUTE

La présente Feuille de route constitue le chemin à suivre pour réaliser la vision des systèmes alimentaires en Mauritanie. Elle s'est focalisée sur les couches sociales les plus marginalisées et qui en général ont le moins d'opportunités d'accès aux ressources productives. Pour atteindre cet objectif, nous avons préalablement réalisé un ensemble d'initiatives dont les grandes lignes sont énoncées ci-dessous.

- a) Une évaluation des objectifs des systèmes alimentaires actuels, de leur fonctionnement à travers les analyses existantes, a été réalisée par la plupart des acteurs et dans le cadre des concertations nationales qui se sont déroulées du 21 au 24 juin 2021 et ont regroupé 148 acteurs, en rapport avec la réalisation des 17 Objectifs de Développement Durables (ODD).
- b) Une réflexion a également été conduite sur les attentes des systèmes alimentaires à l'horizon 2030, notamment, comment les systèmes alimentaires contribueront-ils à offrir suffisamment de nourriture saine pour tous, pourra concourir à la résilience des plus fragiles (femmes et enfants) face au changement climatique, aux pandémies, aux conflits violents, à la régénération des écosystèmes naturels et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (colonne 2 de la feuille de route).
- c) Par la suite, nous nous sommes attelés à identifier les changements à apporter et les décisions à prendre au cours des trois prochaines années qui sont nécessaires pour que les systèmes alimentaires de notre pays répondent aux attentes définies à l'horizon 2030 tout en tenant compte de l'efficacité, l'efficience, l'équité et la durabilité des interventions à mettre en œuvre.
- d) Les mesures à prendre étant définies, nous nous sommes interrogés sur la coordination entre les parties prenantes. La constitution de partenariats et la création d'interventions qui se renforcent mutuellement ont été considérées comme nécessaires (colonne 3 de la feuille de route).
- e) La Feuille de route est en harmonie avec notre stratégie de développement (la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée - SCAPP 2016-2030), le Projet Prioritaire Elargi du Président de la République (ProPEP) tout comme avec les différentes stratégies sectorielles. Elle indique les étapes¹ majeures de sa mise en œuvre (colonne 4) ainsi que les interventions adéquates pour renforcer les systèmes alimentaires durables. Celles-ci prennent en compte toutes les dimensions (entre autres, la chaîne d'approvisionnement, l'environnement alimentaire et le comportement des consommateurs) dans l'espoir que cela va contribuer à la réussite de la participation mauritanienne au sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.

¹ Etape 1 : à réaliser à très court terme (moins d'un an) ; Etape 2 : à réaliser dans moins de trois ans et Etape 3 : à réaliser dans moins de cinq années.

FEUILLE DE ROUTE DES MESURES PRECONISEES

Visions à l'horizon 2030	Actions spécifiques	Coordination/Partenariats possibles	Etapas de mise en œuvre
1. Garantir l'accès de tous a des aliments sains et nutritifs et favoriser des modes de consommation durable			
<p><i>Description générique FSS : L'objectif de la piste d'action n° 1 sera d'éliminer la faim et toutes les formes de malnutrition et de réduire l'incidence des maladies non contagieuses, permettant ainsi à chacun d'être bien nourri et en bonne santé. Il faut pour cela que tout le monde puisse accéder à tout moment à des quantités suffisantes de produits alimentaires abordables et sains, ce qui suppose d'accroître la disponibilité d'aliments nutritifs, de rendre la nourriture plus abordable et de réduire les inégalités d'accès à celle-ci.</i></p>			
<p>Notre vision est de promouvoir un système alimentaire résilient et durable où toute la population, notamment ses franges les plus vulnérables, aura en tout temps accès à une alimentation saine, nutritive et en quantité suffisante, grâce aux progrès de la productivité et grâce à une exploitation rationnelle et optimale de ses ressources agro- Sylvio-pastorales et halieutiques de manière à préserver la diversité biologique, la durabilité des écosystèmes, la productivité des sols et la rationalisation des ressources en eau ; où les pratiques d'alimentation, de soin et d'hygiène favoriseront un bon état nutritionnel de la population</p>	<p><i>Appuyer la maîtrise de l'eau à travers : la collecte de l'eau de pluie et la création des bassins de réserves d'eau ; les usines de dessalement d'eau de la mer ; l'exploitation maximum des eaux du fleuve et des nappes souterraines</i></p>	MHA/MA/PTF	Etape1
	<p><i>Impliquer plus activement les communautés dans la mise en œuvre des interventions au profit des systèmes alimentaires à travers la prise en compte de leurs avis et leur implication dans le système de suivi-évaluation</i></p>	MA/ME/MPPEM/MIDEC	Etape1
	<p><i>Mettre en place un système national de conseil aux producteurs qui tient compte de toute la demande de services.</i></p>	MA/ME/MPPEM	Etape1
	<p><i>Actualiser les normes d'aménagement et de mise en valeur et faire de leur application une conditionnalité pour l'accès aux financements en général et au crédit agricole et maritime en particulier pour les femmes et les jeunes</i></p>	MA/MAEPSP/MPPEM/PTF	Etape1

	<i>Viabiliser l'espace rural cultivable par la réalisation de schémas directeurs d'aménagements, le cadastrage et le remembrement des propriétés foncières.</i>	MA/MF	<i>Etape2</i>
	<i>Promouvoir et vulgariser la mécanisation agricole</i>	MA/MAEPSP	<i>Etape2</i>
	<i>Favoriser l'accès des petits paysans et de l'agriculture familiale et des pêcheurs artisanaux aux financements et au crédit agricole et maritime. Le développement de la microfinance, l'encouragement à la constitution de mutuelles de crédit et d'épargne ainsi que l'implantation de ces institutions en milieu rural</i>	MAEPSP/MA/ME/MPPEM/BCM	<i>Etape1</i>
	<i>Renforcer le contrôle qualité des aliments mis sur le marché et appliquer rigoureusement les lois en la matière ; Créer des postes de contrôle phytosanitaires dans toutes les zones de production</i>	MCIAT/MS/MA/ME/MPPEM/Direction Douane	<i>Etape 2</i>
Améliorer l'accessibilité aux denrées alimentaires en réduisant les difficultés d'accès au marché, les prix des produits alimentaires et en améliorant le pouvoir d'achat des ménages les plus pauvres, notamment ceux dirigés par les femmes	<i>Développer des infrastructures de transport, de stockage et de conservation adaptées (Magasins Multifonctionnels) dans les zones de production et de transformation des produits agricoles et alimentaires;</i>	MET/MAEPSP	<i>Etape1</i>
	<i>Renforcer le rôle des femmes productrices et transformatrices et du secteur privé dans l'agenda des systèmes alimentaires pour la nutrition</i>	MASEF/MA/MAEPSP/TAAZOUR/PTF	<i>Etape2</i>
	<i>Créer des pôles de développement intégré dans toutes les wilayas (Maraichage, unité de transformation laitière, élevage de proximité et de volaille, Pisciculture, pêche continentale, AGRs...),</i>	MAEPSP/ProPEP/MA/ME/MPPEM/PTFs	<i>Etape 3</i>
Garantir la stabilité des approvisionnements en denrées alimentaires en réduisant les pertes post-production (estimées à 30%) ; en améliorant la transformation des	<i>Programmer la construction de chambres froides au niveau des Chefs-lieux de Moughataa pour la conservation des produits agricoles, de l'élevage et de la pêche</i>	MA/MPPEM/MET/Secteur privé/PTF/Pays du Sahel	<i>Etape1</i>

produits agropastoraux et de pêche et en comblant le déficit en infrastructures de stockage et de conservation	<i>Développer les circuits de distribution et de commercialisation des produits alimentaire sur le territoire national</i>	MPEM/MA/ME	
	<i>Favoriser la transformation des produits agricoles les produits halieutiques</i>	MA/MCIAT/MAEPSP/MPEM/ secteur privé/Pays du Sahel/PTF	<i>Etape2</i>
	<i>Réduire les coûts de l'énergie par la prise en charge des charges fixes de l'énergie électrique au niveau des stations de pompage et/ou la subvention du gasoil destiné à l'agriculture ou rechercher des solutions alternatives</i>	MF/Ministère de l'énergie/MA/OMVS	<i>Etape1</i>
Promouvoir une utilisation optimale des aliments par une intensification de l'éducation nutritionnelle et un cadre institutionnel adapté.	<i>Renforcer le cadre institutionnel national de gouvernance en matière de prévention et de lutte contre toutes les formes de malnutrition</i>	PM/MS/Mise en œuvre de la Stratégie SUN 3.0	<i>Etape1</i>
	<i>Promouvoir des choix alimentaires sains et durables, en particulier pour les jeunes enfants, ainsi que des pratiques optimales d'alimentation, de soin et d'hygiènes favorisant un bon état nutritionnel</i>	MASEF/MS/PTFs	<i>Etape 2</i>
	<i>Renforcer le cadre institutionnel et réglementaire en matière de contrôle de la qualité et de l'innocuité des aliments consommés</i>	PM/MS/Secteur privé/PTF/Organisations régionales	<i>Etape1</i>
	<i>Créer et opérationnaliser une Agence Nationale de Sécurité Sanitaire des Aliments</i>	PM/MS/PTF	<i>Etape1</i>
	<i>Tenir durablement les engagements pris par le Gouvernement en matière de lutte contre la malnutrition dans le cadre de sa participation au Mouvement SUN (Scaling Up Nutrition) notamment via la mobilisation de ressources domestiques pour la nutrition afin de produire un effet levier chez les partenaires</i>	PM/MS/Secteur privé/PTF	<i>Etape1</i>
2. Les modes de consommation durables			

<p><i>Description générique FSS : L'objectif de la piste d'action n° 2 sera de développer la demande d'aliments produits de manière durable, de renforcer les chaînes de valeur locales, d'améliorer la nutrition et de promouvoir la réutilisation et le recyclage des ressources alimentaires, en particulier chez les populations les plus vulnérables. Cette piste d'action part du constat qu'il nous faut abandonner les habitudes alimentaires entraînant des gaspillages et faciliter la transition vers des régimes constitués d'aliments plus nutritifs dont la production et le transport nécessitent moins de ressources.</i></p>			
<p>Il s'agit de booster la part de la production locale dans la consommation nationale de denrées alimentaires pour un changement des habitudes culinaires à travers une amélioration de la productivité, une réduction des pertes de produits, et la lutte contre les mauvaises habitudes de consommation</p>	<p><i>Faciliter, dans le cadre d'un pôle de « Recherche & Développement » agricole, les liens entre l'Université de Nouakchott Al Aasriya, l'ISET de Rosso, les instituts de recherche agricole, les services nationaux de vulgarisation, le secteur privé et les utilisateurs tels que les producteurs, les transformateurs et les consommateurs</i></p>	<p>MA/MESRS/MA/ME/MPÉM/Patronat/PTF</p>	<p><i>Etape2</i></p>
	<p><i>Développer des filières locales (notamment lait/viande et poisson et produits de cueillette) et renforcer le rôle d'accompagnement assuré par les services techniques en direction des femmes et des jeunes.</i></p>	<p>MAEPSP/MA/ME/MPÉM/PTF</p>	<p><i>Etape2</i></p>
	<p><i>Améliorer les pratiques de consommation alimentaire adéquates, tout en faisant la promotion de la production et du consommé local</i></p>	<p>OSC/Médias</p>	<p><i>Etape3</i></p>
<p>3. La production respectueuse de la nature</p>			
<p><i>Description générique FSS : L'objectif de la piste d'action n° 3 sera d'optimiser l'utilisation des ressources environnementales dans la production, le traitement et la distribution des aliments, réduisant ainsi la perte de biodiversité, la pollution, la consommation d'eau, la dégradation des sols et les émissions de gaz à effet de serre. Les activités menées à cette fin viseront à approfondir les connaissances sur les contraintes et possibilités se présentant aux petites exploitations agricoles et aux petites entreprises tout au long de la chaîne de valeur alimentaire, ainsi qu'à favoriser une gouvernance des systèmes alimentaires qui réoriente les mesures incitatives en vue de réduire les pertes alimentaires et les autres incidences néfastes sur l'environnement.</i></p>			
<p>Nous souhaitons améliorer les performances du système alimentaire dans le respect des exigences et normes environnementales</p>	<p><i>Lutter contre la dégradation environnementale et la désertification</i></p>	<p>MEDD/PTF/ CILSS</p>	<p><i>Etape1</i></p>
	<p><i>Promouvoir des pratiques agro-pastorales respectueuses de l'environnement et adaptées aux effets du changement climatique à travers des mesures incitatives pour les agriculteurs de la part de l'Etat.</i></p>	<p>MA/ME/MPÉM/MEDD/PTF/CILSS</p>	<p><i>Etape2</i></p>

	<i>Promouvoir une Gestion durable des ressources halieutiques et environnementales</i>	MPem/MEDD/PTF/CILSS	<i>Etape1</i>
	<i>Promouvoir des mécanismes d'appui à la lutte contre les pollutions liées à l'azote toutes origines confondues : engrais chimiques, effluents d'élevage, effluents agro-alimentaires</i>	MA/ME/MPem/MEDD/PTF	<i>Etape3</i>
	<i>Encourager des systèmes de production certifiés BIO</i>	MEDD/MPem/MA/ME/PTF	<i>Etape3</i>
4. Les moyens de subsistance équitables			
<i>Description générique FSS : L'objectif de la piste d'action n° 4 sera de contribuer à l'élimination de la pauvreté en promouvant le plein emploi productif et un travail décent pour tous les acteurs de la chaîne de valeur alimentaire, en réduisant les risques pour les plus pauvres des habitants de la planète, en favorisant l'esprit d'initiative et en mettant fin aux inégalités en matière d'accès aux ressources et de distribution de la valeur. Cette piste d'action améliorera la résilience par le moyen de la protection sociale et visera à faire en sorte que les systèmes alimentaires ne laissent personne de côté.</i>			
Lutter contre les inégalités de genre, d'accès aux ressources et aux opportunités	<i>Développer des filets sociaux réguliers (Tekavoul, cantines scolaires, etc.) en faveur des populations les plus vulnérables (composante-clé du système national de protection sociale adaptative)</i>	MEN/TAZOUR/CSA/PTF	<i>Etape1</i>
	<i>Promouvoir un accès partagé aux ressources de production et au foncier</i>	MAEPSP/MIDEC/MA/MPem	<i>Etape3</i>
	<i>Lutter contre les inégalités de genre en matière d'accès aux ressources productives à travers, entre autres, un accès plus facile des femmes à la propriété foncière et au financement</i>	MASEF/MAEPSP/MA/MPem	<i>Etape2</i>
	<i>Renforcer les moyens d'existence des populations vulnérables</i>	TAZOUR/CSA/PTF	<i>Etape1</i>
5. La résilience face aux vulnérabilités, aux chocs et au stress			
<i>Description générique FSS : L'objectif de la piste d'action n° 5 sera d'assurer le fonctionnement sans interruption de systèmes alimentaires durables dans les zones sujettes à des conflits ou à des catastrophes naturelles et de promouvoir, par ailleurs, une action mondiale pour protéger les chaînes d'approvisionnement alimentaire contre les incidences des pandémies. L'intention est de faire en sorte que tous les intervenants des systèmes alimentaires disposent des moyens nécessaires pour se préparer et résister aux épisodes d'instabilité et pour s'en relever, et de faciliter la participation de tous les habitants de la planète à des systèmes alimentaires qui, malgré les chocs et les facteurs de perturbation, constituent des sources de sécurité alimentaire, de nutrition et de moyens de subsistance équitables pour tous.</i>			

Notre vision est conforme aux orientations du ProPEP en faveur des personnes marginalisées à travers la prise en compte des questions de résilience face aux changements climatiques et aux crises de toute nature (ensablement, sécheresses, pénuries...)	<i>Etendre les zones cultivables à travers, les barrages, les digues et diguettes, les aménagements hydro-agricoles de gestion durable des terres notamment de défense et de restauration des sols (DRS) ainsi que de conservation des eaux et des sols (CES)</i>	MA/MHA/PTF/CILSS	Etape2
	<i>Renforcer les organisations de base et faitières des producteurs (coopératives, associations, unions des associations et des coopératives, GIE de commercialisation et de services de travaux agricoles, etc.) afin de mieux gérer les crises et les chocs</i>	MA/ME/TAAZOUR/PTF	Etape1
	<i>Concevoir et mettre en place des systèmes de gestion et de maintenance durables basés sur les capacités contributives des bénéficiaires avec la participation de l'Etat à toutes les infrastructures structurantes réalisées sur fonds publics et pour lesquelles l'Etat est maître d'ouvrage</i>	MAEPSP/MET/MA/PTF	Etape2
	<i>Développer les filets sociaux réactifs aux chocs (El Maouna, Tekavoul, EMEL...)</i>	MAPSP/TAAZOUR/CSA/PTF	Etape1
	<i>Opérationnaliser le Dispositif national de prévention et de réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles</i>	MIDEC/MA/ME/MPPEM/CSA/PTF	Etape1
	<i>Renforcer le système d'alerte précoce (SAP) national et local et disposer de plan de contingence mis à jour</i>	MIDEC/MA/ME/MHA/CSA/PTF	Etape1
	<i>Evaluer les vulnérabilités aux chocs des chaînes de valeurs fruits et légumes, riz, céréales et viande rouge et développer un système d'alerte contre les perturbations et crises</i>	MA/ME/MPPEM/CSA/PTF/CILSS	Etape2
	<i>Mettre à l'échelle des programmes intégrés d'appui à la résilience communautaire</i>	MIDEC/TAAZOUR/CSA/PTF	Etape3

Légende :

CILSS	Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
EPCV	Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (),
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
MA	Ministère de l'Agriculture
ME	Ministère de l'Elevage
MPEM	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime
ODD	Objectifs de développement durable
ONG	Organisation non Gouvernementale
ONS	Office National des Statistiques
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PTF	Partenaires techniques et financiers
SCAPP	Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée
SUN	Scaling Up Nutrition
UE	Union Européenne
UNICEF	United Nations Children's Fund